

Les Avaloirs & VOUS.

Votre magazine d'informations

P8-11. Dossier Services Techniques

Du concret au service du
quotidien des habitants

P14. Famille

Des actions de soutien à la
parentalité pour partager et
créer du lien



Édito

Diane Rouland

Présidente de la Communauté
de Communes du Mont des Avaloirs



L'action communautaire, c'est du concret ! Malgré les incertitudes auxquelles les collectivités Font Face, notamment l'instabilité politique donc budgétaire, nous devons ensemble garder le cap que nous nous sommes fixés : développer notre territoire et assurer des services de proximité. Vous le constaterez dans le dossier de cette édition, consacré à nos services techniques qui répondez, directement ou indirectement, aux réalités de votre quotidien. Par leur engagement, ils participent au dynamisme du territoire et à ses projets.

2025 sera bien une année de projets et de confirmation de notre ambition d'attractivité. L'aménagement du territoire et le développement de notre cadre de vie demeurent des priorités. Depuis maintenant un an, les habitants du territoire bénéficient d'un accompagnement technique et financier pour les travaux de leurs logements avec nos « Solutions Habitat ». La CCMA a défini un panel de travaux pour lesquels des aides financières sont allouées aux propriétaires privés de l'ensemble du territoire. Les communes de Javron-les-Chapelles, Pré-en-Pail-Saint-Samson, Saint-Pierre-des-Nids et Villaines-la-Juhel proposent des aides complémentaires. Aussi, nous lançons dès cette année un grand projet de rénovation du parc de logements publics, qu'il s'agisse de logements dont la CCMA est propriétaire comme pour les logements communaux, sur la volonté des communes concernées. Avec ces

dispositifs, nous réaffirmons notre ambition de revitalisation de nos centres-bourgs.

L'aménagement du territoire, c'est aussi l'entretien de nos routes sans lesquelles la mobilité serait impossible en territoire rural. Nos agents de la voirie sont à pied d'œuvre pour faciliter au mieux vos déplacements.

2025 marquera aussi la poursuite du beau projet d'écoquartier co-porté par la CCMA et la commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson. Après de nombreux mois de travail en collaboration, le plan guide a émis des pistes opérationnelles d'aménagement sur le long terme.

L'économie sera aussi au cœur de notre action. Cette année, la CCMA lancera les travaux d'un nouvel atelier relais à Villaines-la-Juhel pour proposer un outil de travail adapté et clé en main aux différents porteurs de projets artisanaux. Avec le développement du Centre de Formation Professionnelle de Haute Mayenne, nous poursuivons nos efforts pour la formation des jeunes au regard des besoins de nos entreprises industrielles. Le tiers lieu « L'Ampère » proposera de nouveaux temps forts à destination de celles et ceux qui souhaitent bénéficier d'un lieu de travail ouvert et collaboratif.

Parce que le tourisme c'est avant tout du développement économique au service de l'attractivité du territoire, nous travaillerons, après validation de la commission Tourisme, sur un nouveau projet touristique : la mise en place d'un Camping Car Park. Ce

projet entrera en résonance avec les réalités des usages des touristes qui, de plus en plus nombreux, entendent bénéficier de services adaptés et de qualité.

En 2025, nous porterons également une attention toute particulière pour la cohésion sociale du territoire. Avec le renouvellement de la Convention Territoriale Globale avec la CAF et la MSA, nous renforçons notre soutien aux familles avec des actions concrètes en matière de petite enfance, d'enfance, de jeunesse et de parentalité. Je me réjouis que ce document, qui participe directement à l'attractivité du territoire, ait été signé par 25 des 26 communes de la CCMA.

Enfin, nous poursuivons nos efforts de réduction des déchets puisque la Redevance Incitative est entrée en vigueur au 1^{er} janvier dernier. Les bons chiffres enregistrés au cours de l'année test montrent que la dynamique collective paye ! Nous y reviendrons dans ce journal.

Depuis maintenant 5 ans, les élus de la CCMA restent déterminés à porter une vision claire et un cap affirmé. Je suis convaincue que c'est par la solidarité et la collaboration que nous réussirons à maintenir ce cap. Grâce à vous et avec vous, nous pouvons regarder l'horizon avec lucidité et confiance.



#18

Mars 2025

SOMMAIRE

P3. Communication

P4-7. Actualités

P8-11. Dossier

Services Techniques :
du concret au service
du quotidien des habitants

**P12-13. Aménagement du
territoire**

P14-15. Famille

P16. Culture

Communauté de Communes du Mont des Avaloirs

1 rue de la Corniche de Pail
Pré-en-Pail
53140 PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON

02 43 30 11 11
accueil@cc-montdesavaloirs.fr

Accueil : du lundi au vendredi de 8h30
à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le
vendredi)

Directrice de la publication :
Diane ROULAND, Présidente
de la Communauté de Communes
du Mont des Avaloirs.

Rédaction, conception et mise

en page : Service Communication et
relations institutionnelles

Crédit photos : Communauté de
Communes du Mont des Avaloirs, Les Alpes
Mancelles®, Les Boucles de la Mayenne,
Vincent Curutchet, Ouest-France, Dépar-
tement de la Mayenne, Monno, Croq les
mots, marmot, Tomas Bozzato, l.Jouvante,
Lab/SEM, Aurélie Guillerey, Les Vibrants
Défricheurs, MuMo, Freepik.

Impression : Imprimerie Compédit
Beauregard

Le journal intercommunal de la CCMA
est imprimé avec des encres végétales,
sur papier PEFC.

Tirage : 8 500 exemplaires.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

f communautedecomunesdumontdesavaloirs

@ montdesavaloirs

in Communauté de Communes du Mont des Avaloirs



COMMUNICATION

La CCMA met en ligne son nouveau site Internet !

Depuis plusieurs années, la CCMA a enclenché une démarche d'évolution et de rationalisation de ses outils numériques pour faciliter l'accès à l'information communautaire et valoriser le territoire du Mont des Avaloirs.

Après de nombreux mois de travail, le nouveau site Internet de la CCMA est en ligne ! Ce nouvel outil numérique, doté d'un menu plus épuré et intuitif, a été entièrement repensé par les élus de la Commission Communication, le service Communication et l'agence de graphisme et stratégie web qui accompagne la collectivité.

Améliorer le confort de navigation

Le nouveau site est responsive, c'est-à-dire que l'outil est utilisable sur tous les supports numériques (smartphone, tablette...) puisque l'interface s'adapte automatiquement à la taille et à la résolution des écrans. Celui-ci répond aux normes d'accessibilité en matière de handicap et de protection des données personnelles.

Optimiser l'expérience usagers

L'objectif est de s'adresser à tous les internautes, qu'ils soient habitants ou non. Pour offrir un meilleur accès à l'information, il est nécessaire de

se mettre à la place des usagers. Le nouveau site Internet propose donc de personnaliser la navigation, de manière facultative, en définissant des typologies d'usagers. Une fois sa typologie renseignée, l'internaute bénéficie d'informations et de renseignements qui le concernent en priorité. 6 profils d'usagers ont ainsi été créés :

- un parent ;
- un jeune ;
- un senior ;
- un nouvel habitant ;
- un touriste ;
- une association.

Faciliter le quotidien

Le menu a été repensé pour mettre en avant les services de proximité que les habitants sollicitent au quotidien : la famille, le logement, la santé, les déchets, la mobilité, etc. Un onglet dédié aux

démarches en ligne permet de procéder en un clic aux diverses demandes ou procédures dématérialisées, pour gagner en temps et en efficacité. L'utilisateur a aussi accès à une page « Documentation » dans laquelle il peut consulter différents documents publics : supports de communication, règlements, documents officiels...

Valoriser le territoire et ses acteurs

Le territoire du Mont des Avaloirs est riche de son patrimoine naturel, de ses événements culturels et touristiques, et de son offre de services. Le nouveau site Internet en est la vitrine. Des portraits d'entreprises et de réussites locales y sont proposés, de nouveaux témoignages arriveront dans l'année. Grâce à l'agenda, l'actualité du territoire est rapidement à portée de clic. L'attractivité touristique est maximisée par le partage de flux provenant directement de bases de données de nos partenaires, en particulier Mayenne Tourisme.



Raymond LELIEVRE,
Vice-Président chargé de la
Communication,
Maire de Lignéres-Ornières

« Nous sommes tous fiers de notre territoire. Il mérite d'être mis en avant à sa juste valeur. Après la refonte totale de l'identité visuelle de notre collectivité, c'est désormais la

stratégie digitale qui est au cœur de nos préoccupations pour renforcer la lisibilité de l'action communautaire, de ses nombreux services et de ses projets.

Le nouveau site Internet de la CCMA est l'aboutissement de cette réflexion. En complémentarité avec nos autres outils numériques, dont Facebook et IntraMuros, il répond à une approche résolument tournée vers votre

quotidien pour faciliter la relation entre l'utilisateur et la collectivité. C'est un gage de dynamisme et d'efficacité pour tous.

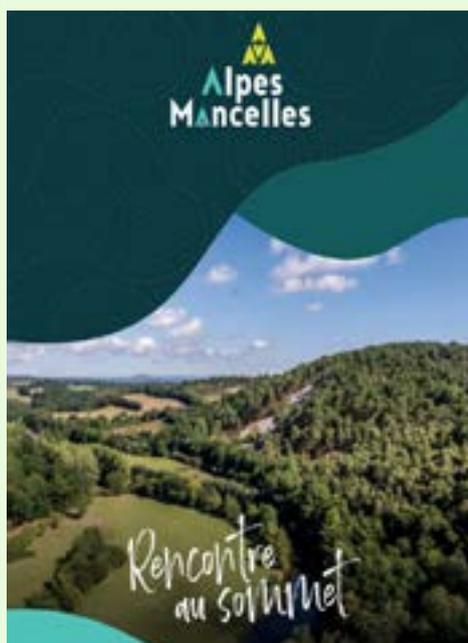
Je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle réussite, en particulier l'agence « Sandwich Communication » qui accompagne notre collectivité avec disponibilité, professionnalisme et créativité. »

Actualités



TOURISME

Préparez-vous à une « Rencontre au sommet » avec la marque « Les Alpes Mancelles® »



Depuis 2020, trois communautés de communes (la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs en Mayenne, la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles en Sarthe et Alençon Destination Normandie dans l'Orne) et leurs offices de tourisme ont décidé de travailler ensemble pour valoriser et promouvoir le site remarquable et classé des Alpes Mancelles. Cette collaboration s'est traduite concrètement par le dépôt d'une marque commune : « Les Alpes Mancelles® ».

L'objectif est de promouvoir notre territoire, ses richesses et ses atouts qui sont de forts leviers d'attractivité touristique et économique.

Dans un périmètre regroupant 27 communes (dont 12 dans le territoire du Mont des Avaloirs), les 3 intercommunalités partagent

plusieurs éléments de communication touristique : un logo commun, le slogan « Rencontre au sommet », des brochures et une charte d'utilisation.

Grâce à une forte empreinte collective et participative, les collectivités ont tenu à intégrer les acteurs du tourisme à cette démarche afin qu'ils s'approprient la marque « Les Alpes Mancelles® » et deviennent ainsi des ambassadeurs de leur territoire. Une « Charte Ambassadeurs » leur est d'ailleurs proposée avec des critères liés à l'engagement, l'éco-responsabilité, le local et l'éthique.

Alors que la saison touristique arrive à grand pas, n'hésitez pas à (re)découvrir les pépites et (re)contempler les paysages des Alpes Mancelles, que vous les trouviez dans le territoire du Mont des Avaloirs comme chez nos voisins de la Sarthe ou de l'Orne. Préparez vous à une « Rencontre au sommet » !



SPORT

Les Boucles de la Mayenne de retour dans le territoire en 2025 !

C'est une dernière étape d'anthologie qui s'annonce pour les Boucles de la Mayenne 2025. Au départ de Javron-les-Chapelles, elle se conclura comme chaque année à Laval après 163,3 km et un dénivelé positif de + 1 799 mètres.

C'est donc le Sud du territoire du Mont des Avaloirs qui sera traversé le 1^{er} juin prochain. Le départ est envisagé à 12h30 à Javron-les-Chapelles en direction d'une boucle vers Saint-Rignan-de-Couptrain et Couptrain, pour ensuite gravir la côte des Égoutelles à Villepail. Après cette mise en jambe, ce sont les communes de Villaines-la-Juhel et Loupougères qui seront traversées avant que les coureurs passent la frontière pour rejoindre le territoire voisin de Mayenne Communauté.



Pour en savoir plus sur la dernière étape des Boucles de la Mayenne 2025, flashez le QR Code





CULTURE

Enflammez la piste de danse pour la clôture de la saison culturelle !

C'est une clôture de saison détonnante et hors des sentiers battus que vous propose cette année le service culturel de la CCMA. En effet, les spectateurs feront le show au même titre que les artistes !

Mené par le Group Berthe, « Superbe(s) » est un spectacle de danse participatif. Deux danseuses guides, un musicien en live et une régisseuse comédienne investissent l'espace sur un podium de défilé et proposent de se prendre pour Madonna, Philippe Katherine, Pina Bausch, David Bowie, une choriste de Tina Turner ou Billie Eilish...

Le public, peu importe l'âge, est invité à réveiller sa superbe, son lyrisme et son

audace. Oser, se laisser conduire vers une sorte de désinhibition collective avec beaucoup d'humour. D'ailleurs, si vous souhaitez être des spectateurs complices du spectacle, une répétition en amont de la représentation vous sera ouverte (la veille au soir ou le jour J). Pour participer, nous vous invitons à contacter Mathilde Gaudin, chargée d'accueil des publics et de l'Éducation Artistique et Culturelle, au 06 07 47 49 89 ou par courriel à culture-mediation@cc-montdesavalloirs.fr.

Alors, prêts à enflammer la piste de danse ? Rendez-vous le vendredi 13 juin à 20h30 dans les locaux des services techniques de la CCMA à Pré-en-Pail-Saint-Samson (route de Gesvres).



Pour réserver votre place, rendez-vous sur la billetterie en ligne ou scannez le QR Code.



LOGEMENT

L'Hébergement Temporaire chez l'Habitant, une expérience qui se vit

Dans la dernière édition du journal « Les Avaloirs & Vous », le dispositif Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH), porté par l'association « Le Nymphéa » était présenté. Pour rappel, ce dispositif de soutien au logement des jeunes vise à mettre en relation des jeunes demandeurs de logement (de 15 à 30 ans) avec des habitants hébergeurs. En 2024, le programme est lancé à Villaines-la-Juhel et Javron-les-Chapelles, puis à Pré-en-Pail-Saint-Samson et Saint-Pierre-des-Nids en 2025 en vue de le pérenniser sur l'ensemble du territoire en fin de convention.

Depuis, des binômes hébergeur-hébergé se sont formés, comme ici à Javron-les-Chapelles. Dans un article paru dans Ouest-France le 13 novembre dernier, Élise Richard témoigne des avantages du dispositif HTH dans le cadre de sa formation. En effet, cette jeune habitante de Montsûrs est étudiante à Laval dans une formation en alternance. Elle passe donc 3 jours par semaine en formation et le jeudi et vendredi en entreprise à Javron-les-Chapelles.

En recherche d'un logement, la municipalité a donc mis en relation Élise Richard avec Christine Leroy, habitante



de Javron-les-Chapelles.

Élise Richard, hébergée : « Quand j'ai obtenu mon contrat d'alternance, je me suis rendue à la mairie pour trouver un logement. Le maire m'a expliqué que la commune avait construit de logements spécifique pour mon profil. La livraison ayant pris du retard, une solution temporaire a été recherchée par la municipalité (...). Mon grand frère avait déjà testé [HTH] quelques mois. Cela s'était très bien passé. En plus, Christine m'a même prêté un vélo le temps que j'obtienne mon permis. »

Christine Leroy, hébergeur : « Je vis seule, alors si je peux rendre service... Ce n'est pas facile quand on est jeune. Et je sais de quoi je parle. On ne se voyait pas beaucoup. Elsa rentrait le midi, mais je n'étais pas là et le soir, on ne se croisait pas forcément. Il y a que le mercredi soir où l'on se voyait régulièrement. »

Informations et renseignements au 02 43 02 62 62 ou à accueil@lenymphea.fr



DÉCHETS

La Redevance Incitative entre en vigueur avec une nouvelle Facturation

L'évolution de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) en Redevance Incitative (RI) a été votée le 10 novembre 2022 par les élus de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs. Pour faciliter cette transition, durant l'année 2024, une année test a permis l'analyse de vos pratiques de dépôts d'ordures ménagères.

Cette année test vous a incité à réduire vos dépôts d'ordures ménagères et à améliorer vos gestes de tri. En effet, la CCMA constate une baisse de 54% du tonnage des ordures ménagères,

et donc une augmentation de 94% du tonnage pour le tri des emballages, de 6% pour le tri du verre et de 10% pour le prix des papiers et cartonnets. Les données récoltées ont été analysées (nombre d'ouvertures des conteneurs semi-enterrés par foyer, estimation des tonnages d'ordures ménagères, etc), permettant ainsi aux élus de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs d'adopter une grille tarifaire juste et soutenable, applicable au 1^{er} janvier 2025. Vous trouverez ci-après les nouvelles grilles de facturation de la Redevance Incitative.

La Communauté de Communes du Mont des Avaloirs a pour ambition de vous accompagner au mieux dans vos pratiques de réduction des déchets. Au-delà des obligations réglementaires, répondre aux enjeux environnementaux et économiques est l'affaire de tous. C'est tout le sens de la Redevance Incitative, système dont la réussite dépend de la Force du collectif.

Grille des habitants

Composition des Foyers	Tarif part Fixe 2025	Nombre d'ouvertures des conteneurs d'ordures ménagères par année <i>+ 2 € par ouverture supplémentaire</i>	Nombre de passages en déchèterie par année <i>+ 5 € par passage supplémentaire</i>
1 personne	118 €	15	20
2 personnes	206 €	26	20
3 personnes	262 €	33	20
4 personnes et plus	325 €	42	20
Résidence secondaire	118 €	15	20

Grille des professionnels

Typologie des professionnels utilisant les colonnes publiques <i>Définie sur l'année test et révisable d'une année sur l'autre</i>	Tarif part fixe 2025	Nombre d'ouvertures annuel des conteneurs d'ordures ménagères <i>+ 2 € par ouverture supplémentaire</i>	Nombre de passages en déchèterie
Petits producteurs (jusqu'à 50 ouvertures)	167 €	= 16	+ Illimité
Moyens Producteurs (à partir de 51 ouvertures)	337 €	= 100	+ Sauf déchets non-valorisables Facturés : Encombrants = 37€/m ³ Bois = 16€/m ³ Déchets verts = 19€/m ³

Typologie des professionnels utilisant les colonnes privées <i>Définie sur l'année test et révisable d'une année sur l'autre</i>	Tarif part fixe 2025	Tonnage annuel d'ordures ménagères	Nombre de passages en déchèterie
Petits producteurs (jusqu'à 0,5 tonne)	250 €	Jusqu'à 0,16 tonne puis 357 €/tonne	Illimité
Moyens producteurs (supérieur à 0,5 et inférieur à 4,5 tonnes)	434 €	Jusqu'à 1,16 tonne puis 357 €/tonne	Sauf déchets non-valorisables Facturés :
Gros producteurs (supérieur à 4,5 tonnes et inférieur à 20 tonnes)	3 813 €	Jusqu'à 9 tonnes puis 357 €/tonne	Encombrants = 37€/m ³ Bois = 16€/m ³ Déchets verts = 19€/m ³
Très gros (supérieur à 20 tonnes)	5 744 €	Jusqu'à 23 tonnes puis 357 €/tonne	



DÉCHETS

Les déchèteries sont accessibles à l'aide d'un badge obligatoire

L'accès à l'ensemble des déchèteries du territoire de la CCMA se fait désormais à l'aide d'un badge. En effet, le nombre de passages comptabilisé à l'année entre dans la définition de votre Facture de Redevance Incitative.

Pour accéder aux déchèteries, vous devez obligatoirement vous munir de votre badge. Il s'agit du même badge d'accès pour le dépôt des ordures ménagères dans les conteneurs semi-enterrés. Quand vous arrivez au niveau des barrières d'entrée, il suffit simplement de passer son badge au niveau du lecteur pour actionner la barrière.

Le contrôle d'accès en déchèterie par badge permet :

- D'améliorer la sécurité des usagers en fluidifiant la circulation ;
- De mieux accompagner les usagers dans leurs gestes de tri grâce à une plus grande disponibilité des agents ;
- De réserver l'accès aux seuls habitants et acteurs économiques de la CCMA et ainsi limiter les tonnages extérieurs au territoire, donc limiter les coûts de fonctionnement du service ;
- D'obtenir des statistiques fiables sur la fréquentation des

déchèteries et ainsi d'améliorer le service.

Pour la mise en place du contrôle d'accès, le Conseil départemental de la Mayenne a attribué une subvention de 24 750 € dans le cadre de son soutien à la modernisation des déchèteries.



MOBILITÉ

Les tarifs des services de mobilité ont été révisés

Les élus de la CCMA ont voté une révision des tarifs liés au service de mobilité sur le territoire. Il est rappelé l'importance de proposer des tarifs financièrement incitatifs aux abonnements de longues durées. Deux services sont concernés par cette révision applicable à partir du 1er mai 2025.

« Avelo », service de Vélos à Assistance Électrique

- 3 mois : 100 €
- 6 mois : 180 €
- 1 an : 330 €

« L'Autonome », location de véhicules en autopartage

- 1/2 journée : 7 €
- journée : 10 €

+ 1 € de Frais de gestion par réservation

Pour ces deux services, les demi-tarifs pour les étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux sont maintenus.

Vous trouverez toutes les informations relatives aux services de mobilité sur le site Internet de la CCMA, rubrique « Vélo ».



COMMUNICATION

Une agricultrice de Madré mise à l'honneur par le Département !



L'édition n°25 du « May'Mag », magazine du Conseil départemental de la Mayenne, a choisi de consacrer sa une à Élise Vengeant, agricultrice du territoire puisqu'elle exerce son métier à Madré, avec son conjoint Mickaël.

Ce portrait, que vous retrouverez en pages 30 et 31 du magazine, est un beau témoignage sur les réalités du monde agricole, quelques fois ses difficultés, mais toujours avec un regard optimiste et positif. À 34 ans et jeune maman,

Élise raconte son parcours, ses projets et son attachement à son territoire. Un joli message dans lequel beaucoup se reconnaîtront.



Pour consulter le « May'Mag », c'est ici !



L'activité d'une collectivité est intimement liée au quotidien des habitants. Au sein de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs, ce quotidien est notamment rendu possible par l'action des Services Techniques.

Avec 37 professionnels en filière technique, les Services Techniques représentent la large partie de l'effectif total des agents de la CCMA. C'est dire toute l'importance qu'ils revêtent dans l'organisation interne des services comme dans les missions de terrain.

Voirie, travaux communaux, espaces verts, bâtiments, déchets, eau, assainissement... En régie ou par délégation, les Services Techniques agissent avec professionnalisme.

SERVICES TECHNIQUES

Mieux connaître les Services Techniques de la CCMA

Voirie

- Maintien en état du réseau routier communal hors agglomération, entretien des chaussées, des dépendances vertes (accotements/talus) et des dépendances bleues (ouvrages hydrauliques et fossés)

Chiffre clé

Environ **650 km** de route entretenus en moyenne chaque année

Bâtiments

- Maintenance des bâtiments publics de la CCMA
- Maintien en état du parc locatif

Chiffre clé

Environ **900** interventions de dépannage en moyenne chaque année

Espaces verts

- Entretien des espaces verts de la CCMA, lagunes, réservoirs, captages, etc.
- Entretien des sentiers de randonnées inscrits au plan départemental

Chiffre clé

Environ **280 km** de sentiers entretenus en moyenne chaque année

Travaux communaux et manifestations

- Effectuer des travaux dans les communes
- Suivi du prêt et installation de matériel pour les manifestations du territoire

Chiffre clé

Environ **3 500 heures** effectuées pour les communes et les associations chaque année



Déchets

- Collecte des déchets résiduels et collectes sélectives des recyclables
- Gestion des déchèteries

Chiffre clé

Environ **12 000 tonnes** de déchets collectés à l'année, tous Flux confondus

Eau

- Politique publique déléguée à la SAUR pour 15 communes et au SIAEP des Avaloirs pour 11 communes

Chiffre clé

Environ **1 million de m³** d'eau consommé en moyenne chaque année

Assainissement

- Assainissement collectif délégué à la SAUR
- Assainissement non collectif géré en régie par la CCMA

Chiffre clé

Environ **100** contrôles de conformité effectués en moyenne chaque année

Contacts utiles

Services Techniques de la CCMA :
02 43 30 11 11

Service d'astreinte de la SAUR :
02 44 71 05 58

SIAEP des Avaloirs : 02 43 03 85 29



Diane ROULAND,
Présidente de la CCMA,
Maire du Ham

« Les équipes des Services Techniques représentent 40 % de l'effectif de la CCMA, soit 37 agents en filière technique. Par leurs missions, ils sont au contact régulier des habitants et des élus. En prestation ou en conseil aux communes, ils agissent au quotidien, quelques fois dans l'urgence, par exemple lors des épisodes de neige. Je les remercie pour leur engagement. »

L'hiver, les agents sont à pied d'oeuvre pour déneiger les routes et assurer votre sécurité

Une convention relative au déneigement des routes départementales et communales a été signée entre le Département de la Mayenne et la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs le 16 décembre 2024. Elle définit l'organisation et les modalités d'intervention pour assurer la continuité des circuits et la sécurité des usagers.

Cette convention a pour objectif le recours aux entreprises locales afin d'assurer un appui aux collectivités gestionnaires des voiries concernées. En cas de chutes de neige, il a été défini des circuits de déneigements mixtes (routes départementales et voies communales) où les entreprises agricoles sont aussi bien mobilisées par le Département que par la CCMA.

Lors de conditions météorologiques exceptionnelles, et/ou de circulation difficile sur le réseau routier départemental de priorité 1 et 2, le Département se réserve la possibilité de

mobiliser les entreprises sur ses réseaux routiers prioritaires avant de les faire intervenir sur les réseaux prédéfinis dans le cadre de cette convention.

Actuellement, la CCMA gère, le déclenchement, le suivi, les attachements des entreprises agricoles sur le secteur Nord du territoire (secteur ex Communauté de Communes des Avaloirs). Le Département, quant à lui, gère le secteur Sud (ex Communauté de Communes de Villaines-la-Juhel).





Vers un assainissement de qualité avec la réhabilitation de la station d'épuration de Saint-Pierre-des-Nids

Débutés en septembre 2024, ces travaux permettront de remplacer le système de récupération des boues afin de le rendre plus efficace.

Comment fonctionne une station d'épuration ?

Une station d'épuration est une installation technique destinée à assainir les eaux usées domestiques avant de les rejeter dans le milieu naturel, généralement un cours d'eau, sans que celui-ci ne soit pollué.

Ainsi, la station d'épuration procède au traitement des eaux usées qui se voient retirées de leurs nombreuses impuretés générées par leur forte concentration. Ce procédé est activé par des dispositifs physiques et biochimiques qui dégradent les matières organiques et les séparent de l'eau.

Bien que non potable, cette eau traitée «eau claire» bénéficie d'une qualité suffisante pour ensuite être absorbée par le milieu naturel dans lequel elle est rejetée.

Pourquoi avoir engagé des travaux ?

La station d'épuration, appelée communément STEP, de Saint-Pierre-des-Nids a été construite en 2001. Son procédé initial repose sur une filière à boues activées, la partie roseaux servant essentiellement au séchage des boues. Les végétaux participaient directement à la filtration des eaux

usées sur 3 lits successifs de séchage de boues de 100m² chacun. Or, l'usure de la structure et l'augmentation de l'activité de la STEP engendraient très souvent une surcharge hydraulique pouvant, à termes, diminuer la qualité des eaux rejetées. Les élus de la CCMA ont donc décidé de rénover l'équipement.

Quel est le nouveau procédé utilisé ?

Ce procédé de filtration doit être remplacé. Les travaux de réhabilitation de la STEP de Saint-Pierre-des-Nids reposent sur la première étape de traitement des boues : l'épaississement. Au lieu d'être envoyées dans les lits de roseaux, les boues seront déversées sur une table d'égouttage qui sert à les épaissir (avec ajout de polymère). Après leur stockage dans le nouveau silo 520 m³ pour finir leur processus de déshydratation, les boues seront ensuite épandues, comme c'est déjà le cas aujourd'hui.

Comment les travaux sont-ils financés ?

Les travaux de réhabilitation de la STEP de Saint-Pierre-des-Nids représentent un investissement conséquent pour la CCMA puisque le coût total est d'environ 470 000 € HT. La collectivité peut néanmoins compter sur des financements :

- 132 650,95 € du Département de la Mayenne ;
- 125 514 € de l'Agence de l'Eau ;
- 95 552,90 € de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) émise par l'État.



La CCMA investit pour la rénovation de la voirie du territoire

Chaque année, la CCMA entreprend un programme conséquent de travaux de voirie

La CCMA assure le maintien en état du réseau routier communal hors agglomération. Pour l'année 2024, le service Voirie est intervenu à Averton, ChampFrémont, Chevaigné-du-Maine, Courcité, Gesvres, Javron-les-Chapelles, Madré, Pré-en-Pail-Saint-Samson, Ravigny, Saint-Pierre-des-Nids, Saint-Aubin-du-Désert et Saint-Calais-du-Désert. Les interventions ont consisté à renouveler les couches de roulement, renforcer les chaussées par rechargement et purger les points de faiblesse. Des réparations ponctuelles et des travaux d'entretien des dépendances vertes (fauchage des accotements et débroussaillage des talus) ont été réalisées sur les 26 communes du territoire. Les interventions 2024 représentaient une dépense d'environ 214 000 € en fonctionnement 338 000 € en investissement.



Des fermetures techniques nécessaires en piscine

A deux reprises en 2024, la piscine Aqualud André Morin à Villaines-la-Juhel a fermé ses portes au public pour améliorer l'accueil des usagers

Entre le 21 juin et le 7 juillet 2024, un tracker solaire a été mis en service. L'objectif de cette installation est de générer de l'autoconsommation directe pour les pompes de circulation, la pompe à chaleur, la ventilation et le système de filtration de la piscine. Ainsi, le tracker produit environ 10% de l'énergie nécessaire pour activer ses équipements, permettant ainsi de diminuer les charges de fonctionnement liées aux fluides. Les économies pour la collectivité sont estimées entre 8 500 € et 9 000 € par an.



La piscine s'est également dotée d'un automate capable d'optimiser les consommations des fluides (débit de ventilation, débit de filtration, températures hall accueil, températures hall bassin, températures d'eau) lors des plages de fermeture de la piscine entre 20h30 et 7h30. Cela permet ainsi de réduire les consommations sur ces périodes creuses. Enfin, entre le 6 décembre 2024 et le 5 janvier 2025, la CCMA a engagé des travaux de reprise du revêtement de bassin, en particulier les margelles, les têtes de marches d'accès et le fond de bassin en partie profonde.

Des rénovations de logements certifiées Haute Qualité Environnementale

Propriétaire de 93 logements, la CCMA s'est engagée dans un programme ambitieux de rénovation de son parc public

Il arrive malheureusement que des locataires laissent des logements dans un état vétuste, rendant impossible la relocation immédiate du bien. Plusieurs logements du parc public de la CCMA sont rénovés chaque année par le service Bâtiment. Voici un exemple de logement à Villaines-la-Juhel qui a subi d'importants travaux de réfection en bardage, peinture, matériaux de cuisine, ventilation, électricité et sanitaires. Ce logement est certifié Haute Qualité Environnementale.





AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les évolutions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Applicable depuis avril 2024, la CCMA a engagé des modifications de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour répondre aux attentes des habitants.

Pourquoi une révision allégée ?

Suite aux recommandations des services de l'État, le PLUi doit faire l'objet de modifications pour en améliorer sa lisibilité et sa compréhension, et pour répondre aux nouvelles sollicitations des habitants.

Quelles sont les principales modifications ?

• La refonte graphique du PLUi

Le PLUi est en consultation libre sur le site www.geoportail-urbanisme.gouv.fr. La cartographie sera améliorée afin de rendre les informations graphiques plus accessibles, et disponibles en fin de procédure de révision.

• La révision de l'inventaire des changements de destination

L'inventaire recense les bâtiments agricoles ou artisanaux situés hors bourgs qui peuvent, d'après certains critères, faire l'objet d'un changement de destination (modifier l'affectation de tout ou partie d'un bâtiment, par exemple, transformer un bâtiment agricole en habitation). Début 2025, la CCMA a donc initié une actualisation de cet inventaire intégré au PLUi :

- Janvier : campagne d'information ;

- Février : dépôt des dossiers de demande par les propriétaires, en mairie ;

- Mars : étude des dossiers selon 4 critères définis par les services de l'État.

Une fois la procédure d'évolution du PLUi terminée et l'inventaire actualisé, les propriétaires dont le bâtiment est inventorié peuvent demander ce changement de destination pendant 10 ans, par le dépôt d'une autorisation d'urbanisme. Les dossiers déposés lors de l'enquête publique d'octobre 2023 seront automatiquement étudiés. Aucune démarche n'est nécessaire les concernant.

• L'ajustement des secteurs de développement économique et touristique hors zones urbaines

Depuis la Loi « Climat et Résilience », l'État limite et priorise les constructions et l'artificialisation des sols en zones urbaines. De manière exceptionnelle, les documents d'urbanisme peuvent intégrer des Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées (STECAL). Ce dont des zones identifiées dans lesquelles peuvent être autorisées de nouvelles constructions (extension, création, aménagement, etc.) Les STECAL relevant de l'activité économique ou

touristique seront ajustées dans le cadre de l'évolution du PLUi afin de répondre aux projets d'aménagement identifiés et avancés.

Quelle est la procédure engagée ?

Une délibération du Conseil de Communauté précise les objectifs poursuivis par les procédures d'évolution du PLUi ainsi que les modalités de concertation.

Une enquête publique sera organisée à l'automne 2025 durant laquelle chacun pourra consulter le projet et faire part de ses remarques qui seront étudiées avant l'approbation du PLUi modifié prévue début 2026.

Comment la CCMA prépare-t-elle cette procédure ?

La CCMA a choisi de collaborer avec l'AURA (Agence d'Urbanisme de la Région Angevine), association à vocation d'intérêt général spécialisée dans l'urbanisme qui accompagne les collectivités dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets d'urbanisme.

Après les procédures d'évolution du PLUi en 2025, l'AURA continuera d'accompagner la CCMA dans ces différentes procédures liées à l'urbanisme et la planification stratégique sur 3 ans, en lien direct avec les services de la collectivité.



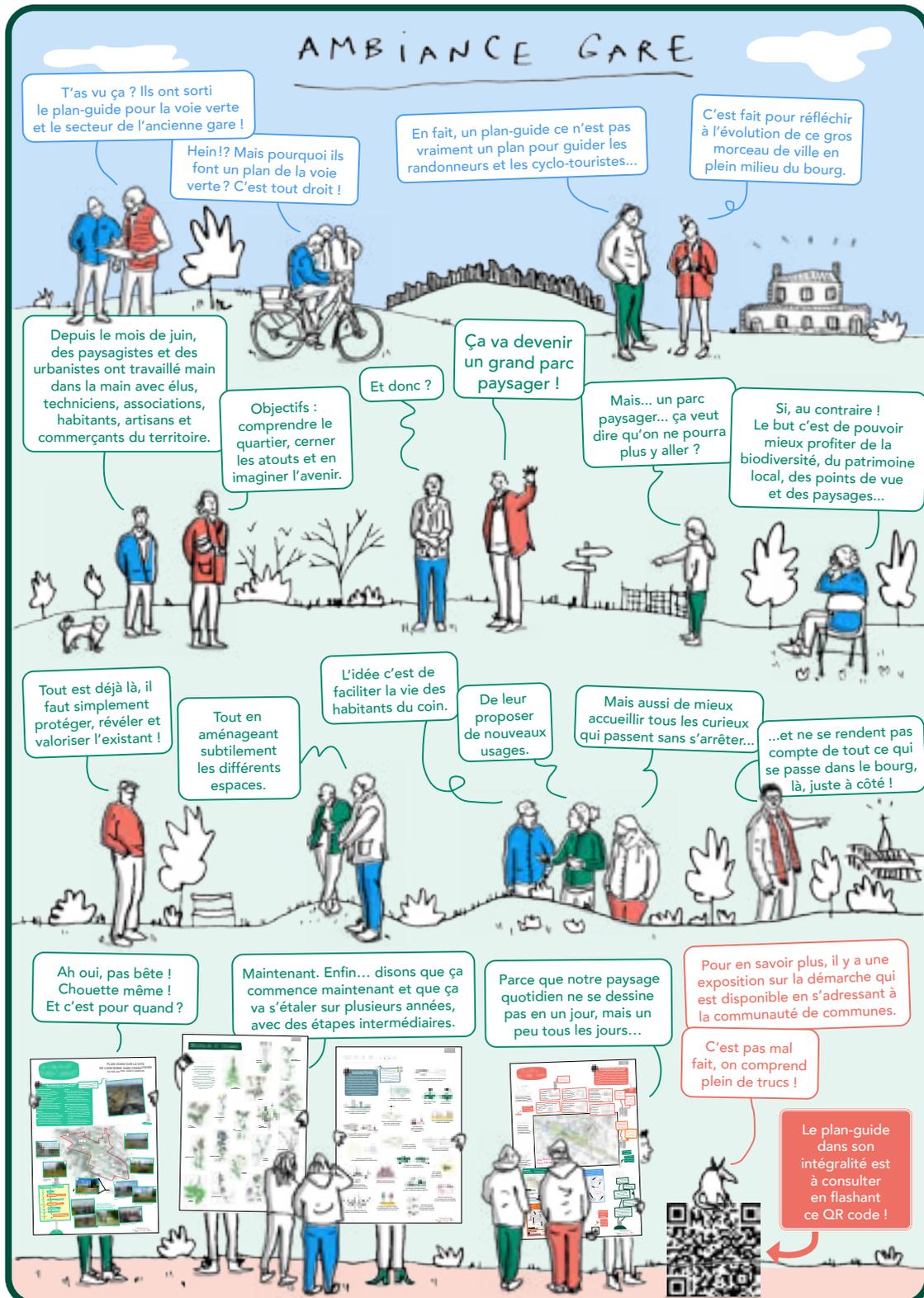
Des perspectives pour l'écoquartier de la gare de Pré-en-Pail-Saint-Samson

Après de nombreux mois de travail et de concertation, la commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson et la CCMA ont validé un plan guide dont l'objectif est de proposer des pistes d'aménagement, avec une vision à long terme. Les collectivités et leurs partenaires ont désormais à charge de construire

l'avenir de ce site, chacun dans le cadre de ses compétences et de ses contraintes budgétaires. Des chantiers participatifs seront de nouveau proposés afin que les habitants du Mont des Avaloirs puissent s'appropriier l'espace et découvrir son potentiel.

**Envie
d'en savoir +**

Pour tout savoir sur l'écoquartier de la gare de Pré-en-Pail-Saint-Samson, **laissez-vous guider par la bande dessinée** produite par l'agence Monono ! Un QR Code vous permet aussi d'accéder au contenu du plan-guide.





FAMILLE

Des actions de soutien à la parentalité pour partager et créer du lien

Les parents répondent présents

Les actions de soutien à la parentalité proposées par le service Famille de la CCMA ont pour objectifs de permettre aux parents d'exprimer et de partager leurs ressentis, doutes et questions, mettre des connaissances à disposition des Familles, apporter une attention et préoccupation envers leurs enfants, de se rendre compte de leur importance auprès d'eux.

Depuis le mois de septembre dernier, ce sont près de 50 Familles qui ont participé à ces actions, dont près de la moitié pour le seul mois de janvier 2025.

L'importance des interactions entre parents et enfants

De nombreuses activités pour développer le relationnel au sein de la Famille jalonnent la programmation du service Famille tout au long de

l'année, avec des sessions par tranche d'âge, dédiées aux 0-17 ans. Ainsi, des sorties à la ferme pédagogique du Coudray à Saint-Germain-de-Coulamer, des séances de médiation animale ou d'éveil musical ont suscité l'enthousiasme des Familles participantes et des tout-petits. De nouvelles propositions sont à venir, en partenariat avec des acteurs du territoire tels que l'Étincelle, Payaso Loco, Familles Rurales, etc.

Un accompagnement personnalisé et de confiance

Le service Famille de la CCMA collabore avec une infirmière puéricultrice de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), service du Département de la Mayenne. À raison de 2 sessions par mois, à Pré-en-Pail-Saint-Samson et Villaines-la-Juhel, des ateliers thématiques sont organisés autour de temps d'échanges et de ressources disponibles afin de répondre aux différentes interrogations. En 2025,

ces ateliers pourront être ouverts aux Fratries, selon la thématique. Le service Famille de la CCMA accueille lui-même des parents à l'occasion de permanences et propose un suivi d'accompagnement, toujours dans une relation de confiance.

La prévention : un axe prioritaire

Dans le cadre des actions liées à la Promotion Santé, le projet « Numérique et parentalité » a été développé fin 2024 avec plusieurs publics cibles : des professionnels de l'enfance, des enseignants et des élèves de l'école de Gesvres, ainsi que des parents. Ces échanges ont permis d'élaborer des outils pédagogiques de prévention face aux usages de la numérique et leurs risques. D'autres établissements scolaires ont exprimé leur intérêt pour des interventions similaires en 2025 et 2026.

Pour toute demande, n'hésitez pas à contacter Chloé Crestot au 02 43 30 1111.



Fotiha IDRI-HUET,
Vice-Présidente en charge
de la Famille et de la Santé

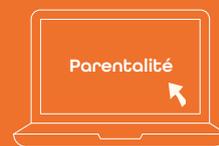
« Dans le cadre de sa Convention Territoriale Globale avec la CAF et la MSA, la CCMA renforce son service Famille par des actions concrètes en matière de parentalité. Cette stratégie de développement vise trois objectifs : accompagner les

parents à l'arrivée de l'enfant, les soutenir dans l'éducation de leurs enfants, et accompagner et prévenir les ruptures familiales.

Vous l'avez constaté, un grand nombre de rendez-vous sont irrigués sur tout le territoire. Je ne peux qu'inciter les Familles à y prendre part. Le partage d'expérience et le lien social sont souvent la première clé face aux interrogations que chacun est amené à se poser. »

Retrouvez la programmation des actions de soutien à la parentalité sur le site Internet de la CCMA :

www.cc-montdesavalloirs.fr.





Les tout-petits rencontrent les plus anciens

Dans sa programmation liée à la parentalité, le service Famille de la CCMA s'attache à cultiver les relations intergénérationnelles.

C'est pourquoi des séances d'éveil musical ont été organisées au sein de la résidence « Âge et Vie » à Pré-en-Pail-Saint-Samson. Les tout-petits, leurs parents et des professionnels ont eu l'occasion de partager un moment doux et convivial avec les résidents.

Les retours sont très positifs. Il apparaît en effet que l'approche intergénérationnelle apporte bienfaits aux enfants comme aux personnes âgées. Si les plus anciens et les tout-petits ont beaucoup à partager, les professionnels de l'enfance et ceux de

la résidence ont témoigné leur intérêt pour ces initiatives car elles participent au bien-être de chacun. Voici quelques retours de participants, avec chacun un profil différent.

Un parent : « C'est un moment hors du temps dans un cadre familial, où il y a de beaux échanges complices entre nos enfants et les résidents. »

Un résident : « Ça nous fait plaisir, ça apporte de la vie. Les enfants sont attentifs, c'est une belle animation. Cela me rappelle mon ancien métier de nourrice et ravive de bons souvenirs. »

Une professionnelle : « C'est une belle proposition car c'est en petit comité. Cela me permet de les observer et à ma

grande surprise, ils ne sont pas si timides. Chacun participe en fonction de ses capacités. Certains prennent plaisir à jouer d'un instrument, d'autres tapent du pied ou chantent. Ils sont attentionnés avec les enfants qu'ils rencontrent. »

De nouvelles rencontres sont prévues pour l'année 2025, entre février et juin.

Rendez-vous à la 9^{ème} édition de « Croq'les mots, marmot ! »



En plus des différentes propositions tout au long de l'année à destination des scolaires, le temps fort incontournable autour du livre et du tout-petit est de retour pour la 9^{ème} édition de son salon, les 24 et 25 mai 2025 à la salle polyvalente de Mayenne. Parrainé par un couple aussi drôle que talentueux, l'illustratrice Albertine et l'auteur Germano Zullo, le salon proposera une belle sélection d'événements, d'ateliers et d'animations où les tout-petits se laisseront aller au rêve et à l'imagination.

En préambule du salon, une journée destinée aux professionnels de la Petite Enfance sera proposée le vendredi 23 mai. Cette année, une vingtaine de professionnels exerçant sur le territoire de la CCMA y participeront, nombre record par rapport aux autres intercommunalités partenaires !

Pour consulter tout le programme de cette nouvelle édition de « Croq les mots, marmot ! », flashez le QR Code !



L'AV Junior au Portugal !

L'AV Junior (Avenir Avaloir Junior) se rendra à Porto du 07 au 11 avril 2025. L'association se compose de 15 membres, encadrés par Antoine Trolong, responsable Jeunesse de la CCMA. Les jeunes ont eu l'opportunité d'accomplir diverses tâches : vente de gâteaux pendant les marchés de Noël, emballage de cadeaux à Super U, mise en place d'une tombola, préparation de repas à emporter, sollicitation d'entreprises et formulation de demandes de subventions (CAF, MSA et CCMA). Au cours de cette semaine d'escapade, le but est d'explorer la ville, ses sites historiques et de plonger dans la culture locale. L'association tient à exprimer sa gratitude envers ses nombreux partenaires qui soutiennent ce projet, les commerçants, les entreprises et les partenaires financiers qui rendent possible la réalisation de cette initiative.

Culture

au Mont des Avaloirs

Agenda de mars à juin

Saison culturelle



Des oiseaux la nuit

Vendredi 28 mars à 20h30
Église Saint-Cyr-et-Saint-Julitte •
Saint-Cyr-en-Pail



Héroïnes

Mardi 29 avril à 20h30
Ferme pédagogique du Coudray •
Saint-Germain-de-Coulamer



Chute(s) libre(s)

Mercredi 14 mai à 17h30
Salle des fêtes •
Saint-Aignan-de-Couptrain



Superbe(s)

Vendredi 13 juin à 20h30
Locaux des services techniques de la
CCMA • Pré-en-Pail-Saint-Samson

Spectacles sur réservation

Réseaulecture



Atelier dessin intergénérationnel

Samedi 29 mars à 14h
Médiathèque • Villaines-la-Juhel
Avec Maud Labrosse



Rencontre-atelier avec une illustratrice jeunesse

Mercredi 2 avril à 14h30
Médiathèque • Villaines-la-Juhel
Avec Aurélie Guillerey



Concert de chansons pour enfants

Mercredi 16 avril à 16h30
Médiathèque • Javron-les-Chapelles
Avec Emma et Maxime



Atelier Araignées bien aimées

Mercredi 4 juin à 15h30
Bibliothèque • Pré-en-Pail-Saint-Samson
Avec le Zoom

Animations gratuites, sur réservation

École d'Enseignements Artistiques • Éducation Artistique et Culturelle



Ciné-concert de l'EEA

Dimanche 30 mars à 15h30
Cinéma L'Aiglon • Saint-Pierre-des-Nids



Atelier parents enfants

Mercredi 9 avril à 14h
Collectif 2/4 • Pré-en-Pail-Saint-Samson



Atelier musique et nature

Samedi 17 mai à 10h (3 à 6 ans) et
14h (ados/adultes)
Belvédère • Pré-en-Pail-Saint-Samson



Rencontre-concert de l'EEA

Mercredi 25 juin à 16h
Salle polyvalente • Villaines-la-Juhel

Animations gratuites, sur réservation

Résidences et temps forts



Perce plafond

Jedi 3 avril à 18h
Bibliothèque •
Pré-en-Pail-Saint-Samson

Mardi 23 avril à 18h
Médiathèque •
Javron-les-Chapelle



Mumo : musée mobile

Lundi 7 avril de 16h30 à 18h30 • Mardi 8 avril de 17h30 à 19h •
Mercredi 9 avril de 15h à 18h • Vendredi 11 avril de 14h à 16h
Parking de l'ancien camping, rue des troènes • Pré-en-Pail-Saint-Samson

Animations gratuites, sur réservation

Autres dates et réservation sur la billetterie en ligne
culture-montdesavaloirs.fr